M.E.S., Numéro 142, Vol. 2, septembre – octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

OPPORTUNITÉS MANQUÉES SUITE À L'ORGANISATION INACCOMPLIE DU DEUXIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-2) EN RD CONGO

par

Guylain MPANYA MITSHINI

Apprenant en Sciences des Populations et Développement (SPD),
Université de Kinshasa

Bienvenu NSITA ZAYA-NSITA

Chef de Travaux, ISTM-Kinshasa
et Master en Sciences des Populations et Développement

(Tous) Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Kinshasa

Résumé

Chaque pays est censé faire un Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) tous les dix ans. Ainsi, des pays africains qui ont respecté le principe et les recommandations des Nations Unies en sont à leur cinquième RGPH.

Le premier recensement en République Démocratique du Congo (RDC) a eu lieu en 1984. Depuis lors, plus rien n'a été fait pour avoir le nombre exact de la population. Le dénombrement des habitants de la RDC a sans cesse été repoussé, souvent par manque de fonds et la politisation de ce processus. Certains dirigeants et responsables le jugent inutile. Les différents gouvernements de la RDC n'ont pas investi les moyens nécessaires pour organiser cette activité, ce qui a entraîné un rendez-vous manqué dans l'histoire des chiffres et, par conséquent, des opportunités perdues pour la RDC.

Cette étude montre que l'organisation inachevée du RGPH-2 a généré un coût d'opportunité multidimensionnel : manque à gagner financier, inefficacité des politiques publiques, sous-optimisation de la planification territoriale, retard technologique, fragilité institutionnelle et statique, perte d'influence dans les espaces régionaux et internationaux.

La comparaison interafricaine montre que la RDC accuse un retard quantitatif (absence de données) mais aussi qualitatif (absence d'intégration technologique) par rapport aux pays qui ont démontré les avantages immédiats d'un recensement complet.

Pour réduire le cout des opportunités manquées, la RDC a tout intérêt à finaliser rapidement et à diffuser les résultats du RGPH-2 (même les résultats provisoires utiles) ; Publier des données décentralisées (par province) pour permettre aux décideurs locaux de planifier ; utiliser les estimations intercensitaires, c'est-à-dire la modélisation, les recensements par échantillons, les données satellitaires en attendant la diffusion complète pour ne pas bloquer des décisions urgentes. (Cette approche est utilisée par plusieurs pays quand un recensement est retardé) ; renforcer la gouvernance statistique et la transparence en publiant des méthodologies pour crédibiliser les chiffres.

Mots-clés : *recensement de la population, planification du développement, opportunités manquées, gouvernance statistique*

Abstract

Each country is supposed to carry out a General Population and Housing Census (RGPH) every ten years. This means that African countries which have respected the principle and recommendations of the United Nations are on their fifth RGPH.

The first census in the Democratic Republic of Congo (DRC) took place in 1984. And since then, nothing has been done to have the exact number of the population. The census of the inhabitants of the DRC has constantly been postponed, often due to lack of funds and the politicization of this process. Some leaders and managers consider it unnecessary. Different Governments of the DRC have not provided significant resources for the organization of this activity, thus causing a missed opportunity in the history of figures with the consequence of missed opportunities for the DRC.

This study shows that the unfinished organization of the RGPH-2 has generated a multidimensional opportunity cost: financial shortfall, ineffectiveness of public policies, sub-optimization of territorial planning, technological delay, institutional and static fragility, loss of influence in regional and international spaces.

The inter-African comparison shows that the DRC lags behind quantitatively (lack of data) but also qualitatively (lack of technological integration) compared to countries that have demonstrated the immediate benefits of a complete census.

To reduce the cost of missed opportunities, the DRC has every interest in quickly finalizing and disseminating

RGPH-2 results (even useful provisional results); Publish decentralized data (by province) to enable local decision-makers to plan ; use estimates intercensal is modeling, sample censuses, satellite data while waiting for full distribution so as not to block urgent decisions. (This approach is used by several countries when a census is delayed); strengthen statistical governance and transparency by publishing methodologies to make the figures credible.

Keywords : *population census, development planning, missed opportunities, statistical governance*

INTRODUCTION

Le recensement de la population et de l'habitat (RGPH) constitue, dans l'architecture contemporaine de la gouvernance publique, un instrument stratégique de première importance. En tant qu'opération statistique d'envergure nationale, il permet de mesurer avec précision la dynamique démographique, l'évolution des caractéristiques socio-économiques, l'occupation spatiale et les besoins structurels de la population. Il représente ainsi une source fondamentale d'information pour la planification, l'élaboration des politiques publiques fondées sur les données probantes, la mobilisation des ressources et la projection des priorités nationales de développement. Dans la plupart des pays, il constitue également un marqueur de souveraineté statistique et de capacité institutionnelle. Plusieurs pays africains ont accompli avec succès leurs recensements récents, notamment le Kenya en 2019, le Rwanda en 2022, l'Afrique du Sud en 2022 et le Ghana en 2021. La RDC, quant à elle, se trouve confrontée à une situation singulière d'un recensement national initié mais non mené à terme. Cet échec institutionnel, loin d'être un banal incident technique, génère un large éventail d'opportunités manquées. Ce phénomène affecte les secteurs essentiels tels que la planification nationale, l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, les élections, le développement socio-économique, la sécurité, les investissements publics et privés, ainsi que l'analyse sociodémographique.

Dans un contexte caractérisé par une croissance démographique rapide, une urbanisation accélérée et des disparités territoriales persistantes, l'absence de données censitaires fiables et actualisées prive la RDC d'un socle informationnel indispensable à la formation de politiques publiques rationnelles. Les projections démographiques sont approximatives, les stratégies sectorielles s'appuient sur des estimations fragmentaires, et la planification nationale est confrontée à une incertitude structurelle. Par contraste, les pays ayant organisé des recensements récents ont pu affiner leurs modèles de développement, améliorer la répartition des ressources, anticiper les besoins sociaux et renforcer leur compétitivité économique grâce à une base de données démographiques fiable.

Ainsi, l'organisation inaccomplie du RGPH-2 ne constitue pas seulement un déficit technique, elle s'inscrit dans une problématique plus vaste de capacité statistique limitée, de faiblesses institutionnelles et d'insuffisance de gouvernance de l'information. L'analyse des opportunités manquées révèle que l'absence des données actualisées affaiblit l'efficacité de l'action publique, compromet la planification à long terme et réduit la capacité du pays à capter les dividendes démographiques et économiques.

Cette situation comparée aux expériences réussies du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Rwanda et du Ghana permet de mettre en lumière l'écart significatif qui se creuse entre la RDC et les pays africains consolidant progressivement leurs systèmes nationaux de statistiques.

Le présent article vise à examiner, dans une perspective analytique et comparative, les principales opportunités manquées résultant de l'inachèvement du RGPH-2. Il s'appuie sur un cadre théorique multidimensionnel mobilisant la théorie de l'Etat développemental, l'approche néo-institutionnelle, les modèles de planification fondée sur des données probantes, la théorie du dividende démographique et les approches systémiques de résilience. À travers cette analyse, il s'agit de mettre en évidence les implications profondes et multisectorielles de l'absence de statistiques censitaires fiables. L'analyse permet également d'illustrer la manière dont la disponibilité de ces données a permis à d'autres pays du continent d'améliorer substantiellement leurs performances en matière de gouvernance et de développement.

Cette indication ouvre ainsi la voie à une réflexion rigoureuse et contextualisée sur les enjeux, l'impact et les perspectives liés à la situation de la RDC. Elle souligne en outre l'urgence de renforcer la capacité statistique nationale pour soutenir une gouvernance fondée sur l'évidence et orientée vers le développement durable.

C'est depuis l'an 2006 que la RDC a commencé à susciter l'intérêt d'organiser un RGPH-2 et c'est en 2009 qu'un Groupe Technique de Travail (GTT) avait commencé à préparer un recensement de la population de la RDC. Malheureusement, le projet a tardé pour sa mise en œuvre.

Les principes et recommandations prévoient quatre phases d'activités pour tout recensement, à savoir : les activités préliminaires ; la phase préparatoire ; le dénombrement exhaustif de la population et la phase post-censitaire (EPC). De toutes ces étapes, en RDC, seule la phase préliminaire a été entièrement exécutée en 2012.

Finalement, la question n'est pas tant de savoir pourquoi le projet a échoué (ou, plus précisément, pourquoi il reste inaccompli après plus de 19 ans) que de comprendre le déroulement des choses et de quelle façon les différentes parties prenantes ont influé sur ce projet depuis 2006 afin d'établir s'il aurait pu en être autrement : « Quelles seraient les opportunités manquées à la RDC ? »

Par « opportunités manquées », entendons les bénéfices potentiels que la RDC aurait pu obtenir mais qu'elle n'a pu réaliser à cause de l'organisation incomplète de son deuxième recensement.

Voilà pourquoi, pour son développement, la RDC a besoin incontestablement de réaliser un nouveau recensement eu égard à son contexte politique, économique et statistique afin de répondre à un certain nombre d'exigences, notamment la production des indicateurs importants.

I. CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Le cadre théorique de cette étude s'appuie sur trois fondements, à savoir :

- l'approche systémique de la planification, qui souligne que les données valides sont nécessaires pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques ;
- la théorie de la gouvernance basée sur les preuves. Selon cette gouvernance, les pays dotés des statistiques récentes obtiennent des meilleurs résultats en matière d'éducation, de santé, d'infrastructure et de gestion territoriale ;
- l'analyse comparative montre que les pays ayant réalisé leurs recensements récents, tels que le Rwanda et l'Afrique du Sud, ont pu améliorer leur planification budgétaire, cibler leurs investissements et optimiser la distribution de leurs services sociaux.

Ce cadre logique a permis ainsi de comprendre comment l'absence de recensement complet impacte directement la performance de l'Etat et réduit sa capacité à programmer son développement de manière efficace et transparente.

Pour le cadre normatif et international, les Nations Unies fournissent les normes qui encadrent la méthodologie, la comparabilité internationale, le calendrier décennal, les concepts et définitions et les tabulations minimales à produire.

Il existe également une approche continentale africaine visant à harmoniser les pratiques régionales, à participer aux indicateurs continentaux (agenda 2063) et à apporter une contribution théorique du recensement à la gouvernance.

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique adoptée pour cette étude repose sur une analyse documentaire approfondie combinant : l'examen critique des rapports officiels de recensements réalisés au Rwanda, en Afrique du Sud, au Kenya et au Ghana ; l'analyse comparative des pratiques statistiques nationales et des performances institutionnelles post-recensement ; la consultation de données internationales (ONU, Banque Mondiale, UNFPA) afin d'évaluer les standards statistiques et les impacts observés ; l'identification des écarts entre le contexte congolais et les expériences réussies dans les pays étudiés ; une approche analytique qualitative permettant de dégager les opportunités manquées, les implications structurelles et les options stratégiques pour la RDC.

Cette méthodologie est structurée autour de quatre composantes principales, à savoir : la revue documentaire, l'analyse comparative, l'analyse thématique et l'évaluation des implications stratégiques. Elle nous a permis de produire une analyse rigoureuse combinant perspectives empiriques et stratégies utiles pour la prise de décision publique.

III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

La situation des statistiques en RDC est précaire. Elle est caractérisée par une extrême dispersion de producteurs et une quasi-absence de coordination malgré l'existence du décret n°10/05 du 11/02/2010, portant mise en place du Système Statistique National. Les statistiques existantes ont une fiabilité limitée et, dans la plupart des cas, elles ne couvrent pas l'ensemble du pays.

Les résultats de cette étude mettent explicitement en évidence les implications statistiques, institutionnelles et sociodémographiques de l'organisation incomplète du RGPH-2 de la RDC. Celles-ci ressortent de la comparaison avec quatre pays ayant récemment mené leurs recensements, en l'occurrence, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Kenya.

Pour n'avoir pas réussi à organiser ce recensement jusqu'au bout de son processus, la RDC a manqué un certain nombre de produits attendus notamment : les Résultats provisoires du RGPH-2 donnant les effectifs de la population ventilée par sexe, par groupes d'âge, par statut de résidence selon les entités

administratives ; les Résultats définitifs du RGPH-2 donnant les effectifs de la population et ses caractéristiques économiques et sociodémographiques ventilées par sexe, par âge, par statut de résidence, etc. selon les entités administratives ; les Rapports d'analyses thématiques sur les ménages et conditions de logement ; les Migrations, structures par sexe et par âge ; la Population handicapée, la Répartition spatiale et urbanisation ; la Monographies régionales, la Situation matrimoniale et nuptialité ; la Situation des femmes ; l'Alphabétisation et scolarisation ; la Situation des enfants; l'Activités économiques de la population ; l'Emploi et Situation des jeunes ; la Fécondité et Mortalité ; les Mesures indirectes de la pauvreté ; les Projections démographiques ; la Situation des personnes âgées ; la Production de l'Atlas éco-socio-démographique de la RDC ; Divers documents et supports électroniques contenant des fichiers des entités administratives ; la base des données intégrées sur les caractéristiques économiques et sociodémographiques et du secteur agricole ; le rapport contenant des indicateurs pour le suivi-évaluation des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de la Stratégie de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (SCRP) ; les Capacités institutionnelles et techniques renforcées pour l'organisation d'un nouveau recensement de la population ; une base de sondage pour les enquêtes auprès des ménages durant la période intercensitaire.

Ce recensement devra également appuyer et accompagner la politique nationale de décentralisation et permettre le renforcement des capacités nationales pour la réalisation des opérations de collecte de grande envergure, la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques sociodémographiques.

Comparativement à l'Afrique du Sud et au Kenya qui ont utilisé les résultats récents de leurs recensements de 2022 pour recalibrer les affectations budgétaires et les infrastructures, la RDC reste sans données nationales et à jour sur la population et les ménages. Les transferts budgétaires internationaux, la planification des dépenses (écoles, hôpitaux) et la priorisation sectorielle approximative sont sujets à contestation.

Par rapport au ciblage des politiques sociales et programmes de protection sociale, la RDC est incapable de les cibler efficacement avec des risques de sur- ou sous-couverture dans les zones clés. En comparaison avec le Rwanda qui a produit lors de son recensement de 2022 des indicateurs sociodémographiques actualisés pour planifier son service de santé et d'éducation au niveau local, elle est dans l'impossibilité de les cibler.

Pour ce qui est de l'Alphabétisation et Education, la RDC ne peut avoir la bonne politique en matière d'instruction car n'ayant pas maitrisé les taux d'alphabétisation par âge et par sexe et autres indicateurs y relatifs comme : le pourcentage des personnes de chaque sexe sachant lire et écrire une langue nationale ; le pourcentage des personnes des deux sexes sachant lire et écrire le français ou l'anglais selon l'âge ; le pourcentage des personnes instruites par cycle d'études atteint (maternel, primaire, secondaire 1er cycle, secondaire 2è cycle, supérieur) selon l'âge, le sexe ; le pourcentage de la population instruite selon le diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge, le sexe ; le taux brut de scolarisation par sexe ; le taux net de scolarisation par sexe…

Dans le cadre de la mobilisation et du suivi des financements internationaux de la part des donateurs ou bailleurs, l'UNFPA et la Banque Mondiale s'appuient sur les résultats de recensements pour orienter financements et appui technique aux pays qui ont des données à jour. Pourtant, la faiblesse des données de la RDC réduit la crédibilité de la demande de financement et complique la négociation d'appui technique et limite l'accès aux ressources conditionnées à des indicateurs comme la performance et la couverture.

Dans le chapitre de planification sanitaire et riposte aux crises (épidémies, catastrophes), les recensements récents ont aidé plusieurs pays africains à mieux modéliser les besoins de vaccins et à répartir les équipes médicales en période de crise. Cependant, RDC est incapable d'estimer les centres de traitements. D'où la réponse humanitaire moins efficace.

Dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire (logements, eau, assainissement), la RDC présente une connaissance déficiente de la croissance urbaine réelle (taille et densité de quartiers), empêchant ainsi le dimensionnement correct des réseaux d'eau, assainissement, routes et logements. Le RGPH devrait fournir des informations sur les principales activités agricoles et d'élevage des ménages et la répartition de la population par rapport aux infrastructures de service public, ainsi que les conditions essentielles pour évaluer le niveau de vie des ménages. Par ailleurs, le Kenya et l'Afrique du Sud ont utilisé des cadres cartographiques et des données de recensements pour prioriser les investissements urbains et moderniser la cartographie.

Pour la délimitation électorale, la représentativité et la gouvernance locale, les données de la RDC sont obsolètes ou manquantes. Cela fragilise le redécoupage électoral juste, la représentation politique et la légitimité des institutions locales. Dénombrer la population aux niveaux national et local, ainsi que les travaux de

cartographie censitaire et d'autres activités de RGPH, rendraient crédibles toutes les élections organisées en RDC en 2006, 2011, 2018 et 2023, évitant ainsi une ribambelle de recours de candidats députés à la Cour suprême.

Concernant le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) et des indicateurs nationaux, la RDC perd la source de base pour de nombreux indicateurs d'ODD (pauvreté, logement, éducation). Sans recensement, le suivi national et les rapports internationaux restent incomplets.

Cinq constats majeurs se dégagent de l'analyse, à savoir :

Un déficit significatif de données démographiques actualisées en RDC. L'étude révèle que la RDC est le seul pays du panel à ne pas disposer d'un recensement national complet depuis plus de quatre décennies, contrairement aux pays comparés dont les recensements les plus récents datent de 2019 à 2022. Ce décalage se traduit par une absence d'estimations fiables sur la population réelle, la structure par âge, la répartition spatiale et les dynamiques migratoires internes. Les projections congolaises apparaissant fragiles et souvent contradictoires selon les sources ;

Une incapacité à ajuster correctement les politiques et les ressources territoriales. Ces données montrent que les États ayant récemment conduit leurs recensements ont amélioré la précision des allocations budgétaires et renforcé l'équité interrégionale. À l'inverse, la RDC, dépourvue d'un RGPH à jour, maintient une distribution financière nationale estimative, conduisant à des sous-dotations ou sur-dotations provinciales. Les secteurs les plus touchés sont la santé, l'éducation, l'urbanisme et les infrastructures, secteurs dans lesquels les pays comparés ont réalisé les ajustements basés sur leurs données censitaires récentes ;

Sur cette liste s'ajoute un affaiblissement du système statistique national. En effet, dans tous les pays comparés, les enquêtes nationales et sectorielles (pauvreté, conditions de vie, emploi ; nutrition) s'appuient sur des cadres d'échantillonnage issus de leurs récents recensements. En RDC, l'absence d'une base de sondage fiable entraine des problèmes de représentativité et des coûts plus élevés pour réaliser les enquêtes. Ce constat confirme une perte méthodologique majeure à la fois pour l'Institut National de la Statistique et pour les partenaires impliqués dans la production de données ;

Un retard d'intégration des innovations technologiques est observé, comme le montre l'analyse comparative des pays précités, qui ont massivement intégré des technologies numériques telles que la collecte sur tablettes, la cartographie géospatiale, le système d'information territoriale et la géolocalisation des ménages. En RDC, ce transfert technologique n'est pas encore effectif à grande échelle. Cela est identifié comme une opportunité perdue de modernisation structurelle et de renforcement des capacités nationales ;

Il s'agit d'une perte d'opportunités diplomatiques, financières et économiques, car les pays comparés ont utilisé leurs résultats pour mobiliser de nouveaux financements auprès des bailleurs, renforcer l'attractivité des investissements directs, améliorer leur classement dans les indicateurs internationaux et renforcer leur crédibilité statistique. En revanche, la RDC, sans données récentes, ne peut pas documenter ses besoins, ce qui limite l'efficience de négociations avec les partenaires au développement et réduit sa capacité d'attirer les projets.

IV. DISCUSSION ANALYTIQUE

L'étude sur les opportunités manquées suite à l'organisation inaccomplie de RGPH-2 en RDC révèle les bénéfices potentiels que notre pays a manqués en n'organisant pas les recensements de la population depuis le dernier organisé en 1994, soit 40 ans révolus. Et, cela est perceptible à partir des indicateurs et résultats attendus de RGPH-2.

En général, le RGPH-2 de la RDC s'attend à produire les données démographiques, économiques et sociales fiables et actuelles sur toute personne vivant en RDC. Il vise ce résultat en vue de faciliter la prise en compte des données de population dans les programmes et stratégies de développement au niveau national, sectoriel et provincial. Le RGPH-2 devrait fournir les indicateurs pour le suivi et l'évaluation du Programme d'Actions du Gouvernement, DSCRP 2, des programmes sectoriels (PNDS, politique nationale genre, politique nationale de la jeunesse, etc.) ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD). On peut citer, notamment, les indicateurs ayant trait à la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté ; à l'Alphabétisation et Education ; à la Promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ; à la Réduction de la mortalité ; à l'amélioration de la santé maternelle ; à l'amélioration de la santé des enfants et à l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau et à l'assainissement selon le lieu de résidence.

Un recensement inaccompli fait perdre les opportunités de prévenir les risques. Dans la théorie du développement durable, sans données démographiques fiables, il y a de mauvaises projections, une gestion inefficace des ressources et un manque d'équité intergénérationnelle. Dans le cadre de la théorie de la

gouvernance locale et de la délimitation électorale, représentativité et recevabilité, un recensement incomplet conduit à une faible redevabilité et une prise de décision sans base factuelle. Dans la théorie du capital humain, sans recensement, il y a impossibilité d'évaluer les besoins en éducation, une allocation inadéquate des ressources humaines, un déficit de ciblage des politiques sociales. Dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire, le manque du recensement entraine une planification non fondée et limite les capacités de transformation de l'État.

Pour l'attractivité des investisseurs et le secteur privé, l'absence de données décourage les investissements ou augmente leur coût. Par ailleurs, dans les pays ayant des recensements accomplis, la disponibilité de données détaillées a facilité des décisions d'implantations commerciales comme des banques, des sociétés de télécommunication.

En ce qui concerne la rupture du cycle statistique, la gestion migratoire et la planification des infrastructures, la capacité nationale de la RDC à produire des statistiques démographiques robustes est compromise. Aussi, il y a difficulté de gérer les mouvements de population, les camps de déplacés et la coopération transfrontalière.

L'organisation inaccomplie du RGPH-2 de la RDC a privé le pays d'un socle statistique robuste indispensable à la planification stratégique et à l'allocation optimale des ressources publiques. En comparaison, des pays africains précités ont capitalisé leurs recensements récents pour renforcer leur performance institutionnelle, l'état civil et améliorer leur politique publique. La RDC est restée confrontée à une fragmentation de données et à une dépendance accrue envers les estimations externes. Les opportunités de la RDC se manifestent dans l'absence de données démographiques actualisées, les difficultés d'anticiper les besoins en infrastructures et services sociaux, le manque d'indicateurs fiables pour l'attraction des investissements et la faible capacité à répondre aux crises humanitaires. Elles s'illustrent aussi dans la perte de crédibilité statistique au niveau international. Tout ceci prive à la RDC la prise de décisions fondées. Quel manque à gagner !

CONCLUSION

La République Démocratique du Congo a un besoin urgent de données démographiques actualisées pour orienter ses politiques publiques.

L'inachèvement de RGPH-2 place la RDC dans une zone d'incertitude qui limite la performance de l'Etat, la qualité des politiques publiques et la mobilisation des financements.

Pour retrouver une trajectoire de gouvernance, il est stratégique et urgent d'achever ce recensement, de renforcer la chaine statistique nationale et d'investir dans une culture de décision basée sur des données fiables. Ceci est essentiel pour le développement, la crédibilité de l'Etat, et l'efficacité des réformes politiques et socio-économiques.

La réussite de ce deuxième recensement dépendra d'une coordination étroite entre l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les communautés locales dans un climat de stabilité politique.

Lorsque l'on veut travailler avec des acteurs gouvernementaux, prenez au sérieux la valeur du partenariat et apprenez à traiter avec votre partenaire. Imposer un recensement numérique ambitieux à un INS disposant de peu de ressources et de fonds, habitué à survivre grâce à des projets à financements externes (Thontwa et al., 2017), a peu de chances de produire des résultats positifs. Votre « partenaire » n'est pas seulement une entité dépendante de votre financement et de votre expertise, il est également une entité hétérogène avec des intérêts variables susceptibles d'évoluer dans le temps. Les organisations internationales sont également très nombreuses ; elles opèrent avec une rotation élevée du personnel, ce qui complique le défi que représente l'apprentissage des compétences tacites nécessaires pour négocier un arrangement viable.

Un recensement ne peut réussir que s'il se tient à une certaine distance du processus politique, tout en restant assez proche pour s'assurer un soutien suffisant. Il est donc crucial de garder un œil sur le timing. Le projet de recensement a été sérieusement perturbé dès que la RDC est passée par une phase électorale.

Ainsi, pour se prévaloir d'un Etat qui se veut digne, dans les conditions qui sont les nôtres, la bonne organisation du recensement serait sans condition et une priorité. Avec tous ces atouts, il y a possibilité que ce projet décolle sans trop de problèmes. Il est dommage que la RDC continue à se fier aux projections faites à partir des données du recensement de 1984 suite à plusieurs contraintes. L'accélération du RGPH-2 constitue une urgence nationale et un levier structurant pour améliorer la gouvernance, attirer les investissements, sécuriser la planification sectorielle et renforcer la crédibilité statistique de la RDC sur la scène internationale. Les mesures proposées ci-dessus sont immédiatement activables et permettront de réduire significativement le coût d'opportunités lié au retard actuel.

BIBLIOGRAPHIE

- Afrique du Sud 2022. Census digital et impacts sur la planification
- Fifth Rwanda Population and Housing Census, 2022- Min indicators raport par le National Institute of Statistics of Rwanda (NISR)
- Institut National de la Statistique (INS/RDC). (2019). Annuaire statistique de la RDC. Kinshasa
- INS/RDC. (2021). Plan Stratégie de Développement de la Statistique au Congo (PSDS)
- Nations Unies New York (2020). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements : troisième révision ; Département des affaires économiques et sociales ; ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.3).
- Policy briefs sur censuses en Afrique. PRB/rapports régionaux
- Rapports de cas : Kenya 2019 (résultats et usages), Kenya National of Statstics (KNBS) : (2019). Population and Housing Census
- République démocratique du Congo. Ministère du Plan (1984). Rapport général du premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-1). Kinshasa : BCR
- République démocratique du Congo. Ministère du Plan (2012). Arrêté nº 001/CAB.MIN.PL/2012 du 18 janvier 2012 portant nomination des membres de la Coordination Technique du BCR
- République démocratique du Congo. Ministère du Plan (2012). Arrêté nº 008/CAB.MIN.PL/2012 du 05 mars 2012 portant organisation et fonctionnement du BCR
- République démocratique du Congo. Ministère du Plan (2013). Arrêté n°030/CAB/MIN/PL/SMRM/2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau Provincial du Recensement (BPR)
- République démocratique du Congo. Ministère du Plan (2011). Décret n°011/36 du 31 août 2011 prévoit la mise en place de quatre organes centraux et d'un Bureau de représentation dans chaque Province.
- UNFPA : rôle et utilité des recensements pour la gouvernance, la planification et la réponse aux crises